

[Text]

We recommend satellite day care programs, with a maximum of five children, one of whom could be an infant.

We recommend that Canada labour regulations be changed to allow parental job leave, preferably the mother, from baby's birth until one year old, and part-time work until the child reaches age three.

We recommend more study on the cost of a national program. A 100% public funding for universal day care services is not a goal taxpayers will welcome. Thank you.

**The Chairman:** Thank you very much. Mrs. Doiron, do you have comments also?

• 1255

**Ms Mona Doiron (Past-President, Provincial Catholic Women's League):** On P.E.I. we have a brand-new child care facilities act. We just got it a couple of days ago, so we have not really studied it all that much. There are some really wonderful recommendations in it, but it is like a lot of other laws, in that it is how it can be enforced and carried out. It is really a good . . .

**The Chairman:** Certainly if you would like to bring any of that to the attention of the committee we would be glad to receive it in writing before June 2. If it has just come out and it is something you would like to look at and add to your presentation, we will accept it in a written form.

**Ms Doiron:** Okay, thank you very much.

**The Chairman:** Madam Pépin.

**Mrs. Pépin:** In looking at your recommendation, I would like to have a little bit more explanation about the last recommendation, where you say you recommend more study on the cost of national programs because you do not believe that universal day care is not a goal taxpayers will welcome. Could you elaborate a little bit on this one please?

**Ms Gallant:** Well, for all those it seems to me that the taxpayer, all of us whose children are grown up . . . I can only speak for myself. I looked after my children, I paid to have my children looked after, or whatever I did when my children were small was done by me and husband. But now we are asking everybody to pay for so-and-so's children. Is it fair? For instance, if Prince Edward Island were going to have day care here, do you realize how much every person on the island would have to pay and what percentage of those people would be getting something for their money? In the long range, yes, we would be having the children maybe growing up a little better, but like we say, from age one to three they need the love and the nurturing of more intimate care than day care, the way feel about it. We think that for people paying taxes it will mean more taxes, and for those who do not need day care I think there will be resentment.

[Translation]

Nous recommandons l'établissement de programmes de garderie satellite avec un maximum de cinq enfants, dont un bébé.

Nous recommandons que soit modifié le règlement du Code du travail du Canada pour permettre un congé parental, préférablement à la mère, jusqu'à ce que l'enfant ait un an, et le travail à temps partiel jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de trois ans.

Nous recommandons que soit étudié plus à fond le coût d'un programme national. Le financement public intégral de services de garderie universels n'est pas un objectif qu'accueilleront favorablement les contribuables. Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup. Madame Doiron, avez-vous quelque chose à ajouter?

**Mme Mona Doiron (ex-présidente, Provincial Catholic Women's League):** À l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons une toute nouvelle Loi sur les services de garde d'enfants. Elle vient tout juste d'être adoptée il y a quelques jours, ce qui fait que nous n'avons pas vraiment eu le temps de l'examiner à fond. Elle renferme des recommandations vraiment intéressantes, mais comme beaucoup d'autres lois, il reste à voir comment elle sera appliquée et mise en oeuvre. C'est une loi vraiment bonne . . .

**La présidente:** Si vous désirez nous faire part de vos commentaires sur cette loi, vous pouvez toujours le faire par écrit avant le 2 juin. Comme la loi vient juste de sortir, si vous voulez en faire une analyse et ajouter cela à votre exposé, vous pouvez toujours le faire par écrit.

**Mme Doiron:** Je vous remercie beaucoup.

**La présidente:** Madame Pépin.

**Mme Pépin:** J'aimerais que vous m'expliquiez un peu plus en détail votre dernière recommandation où vous demandez que soit faite une étude plus approfondie sur le coût des programmes fédéraux, dont l'universalité, selon vous, qui n'aura pas l'heur de plaire aux contribuables. Pourriez-vous développer votre pensée là-dessus, s'il vous plaît?

**Mme Gallant:** Pour tous ces programmes, j'ai l'impression que les contribuables, tous ceux d'entre nous dont les enfants sont déjà élevés . . . Et je ne peux parler que pour moi-même: je me suis occupée de mes enfants, j'ai payé pour faire garder mes enfants, et tout ce que mes enfants ont reçu lorsqu'ils étaient petits, c'est moi-même et mon mari qui l'avons payé. Maintenant, nous demandons que le contribuable paie pour les enfants de tout le monde. Est-ce juste? Par exemple, s'il fallait créer un régime de garderies à l'Île-du-Prince-Édouard, vous rendez-vous compte combien cela coûterait aux contribuables, et quel pourcentage d'entre eux en retirerait quelque chose? À la longue, oui, nos enfants seraient peut-être un peu mieux élevés, mais comme nous l'avons dit, depuis la naissance jusqu'à l'âge de trois ans, les enfants ont besoin de l'amour et des soins plus intimes de leurs parents, ce que les garderies ne peuvent pas leur donner. Avec un tel programme, ceux qui paient déjà des impôts en paieront davantage, et ceux qui n'ont